

Célébration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo - Création de Torquemada - Convention avec le Théâtre de l'Archipel - Fixation du tarif des entrées

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo, la Ville de Besançon a donné une suite positive à la proposition de l'association Archipel, sise à Saint-Julien du Sault dans l'Yonne, de créer Torquemada au Nouveau Théâtre-CDN de Franche-Comté.

Ecrit à Guernesey en 1869, Torquemada (inquisiteur espagnol du XV^{ème} Siècle, resté célèbre pour son intolérance et sa rigueur) traite de la relation entre le religieux et le politique.

Par délibération en date du 25 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 28 965,31 € au Théâtre de l'Archipel pour la création de cette pièce dont les représentations se dérouleront les 25, 26 et 27 septembre 2002.

Dexia-Crédit Local a également apporté une aide financière d'un montant de 6 098 € versée directement au Théâtre de l'Archipel.

Torquemada ne figurant pas dans la programmation du CDN, la Ville de Besançon sera l'entité organisatrice du spectacle.

Il est en conséquence demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec l'association Archipel fixant les modalités de la collaboration entre la Ville et ladite association, la Ville se chargeant notamment de la billetterie et de la communication.

- de fixer le prix des places aux tarifs suivants :

. 5€ pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif

. 8 € pour le plein tarif,

- de procéder, aux fins d'encaisser les entrées, à l'extension temporaire de la régie de recettes de l'Orchestre pendant la durée de cette manifestation.

«**M. LE MAIRE :** Vous savez que c'est la première fois que cette oeuvre Torquemada va être jouée. Elle n'a jamais été jouée depuis qu'elle a été écrite par Victor Hugo en 1869, elle traite de l'intolérance entre la religion et le politique, donc elle est terriblement d'actualité. C'est bien cela, Monsieur l'Adjoint ? J'insiste bien, c'est une création mondiale d'une oeuvre de Victor Hugo qui n'a jamais été jouée et c'est vraiment d'actualité si vous voyez ce que je veux dire.

Mme Nicole WEINMAN : Monsieur le Maire, je vais faire preuve d'un petit peu d'impertinence parce que vous qui charriez un petit peu, gentiment Jean sur la piézoélectricité, je voudrais très gentiment vous signaler que la Porte Noire ne date pas de Jules César.

M. LE MAIRE : Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit tout à l'heure ? Parce qu'entre temps des informations vous ont été communiquées ?

M. Jean ROSSELOT : Elle date de Charles Quint.

M. LE MAIRE : Ah non, elle ne date pas de Charles Quint (rires). Moi je me situe plus effectivement dans les nouvelles technologies. Merci de votre remarque qui n'a rien d'impertinent, Madame WEINMAN. A part cela, vous êtes d'accord pour Torquemada et j'insiste lourdement en direction de la presse locale pour rappeler qu'effectivement c'est une première mondiale, ça n'a jamais été joué».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 5 juillet 2002.